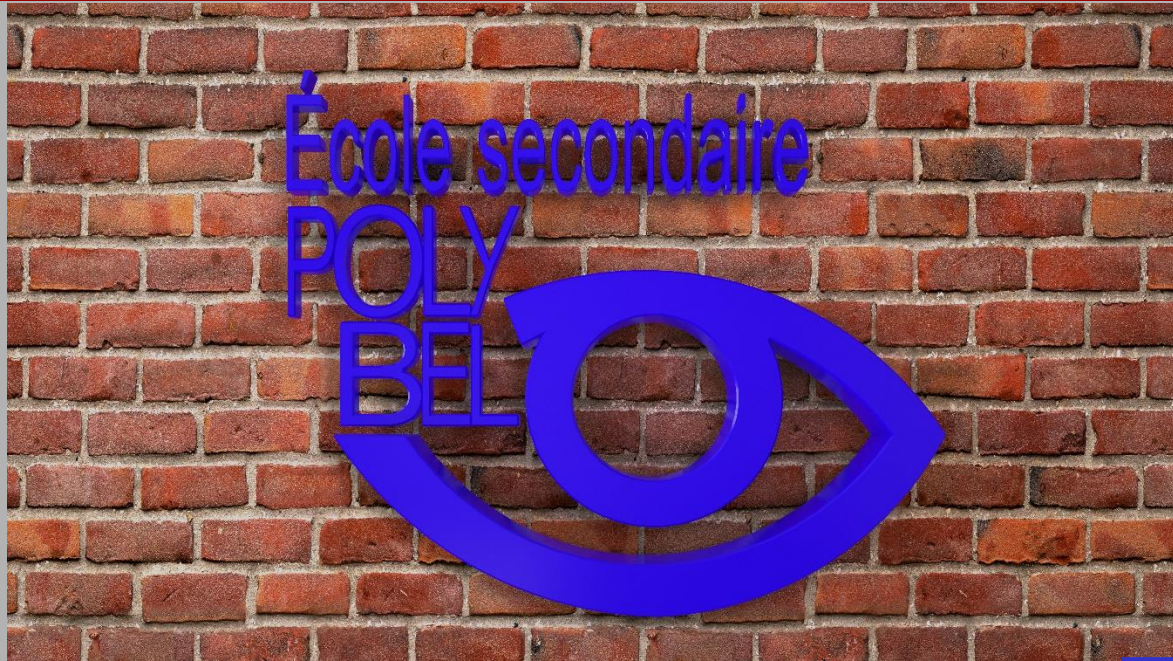


# L'Oeil de Polybel



Depuis 1969

## MOT DE LA DIRECTION

## Dates à retenir

Chers parents,

Je profite de cette édition de l'œil de Polybel pour vous remercier de votre collaboration depuis la rentrée afin de nous aider à limiter les risques de contagion dans notre école. En effet, je remarque que la plupart des parents sont vigilants aux symptômes et suivent les recommandations de la santé publique en gardant préventivement leur enfant à la maison lorsqu'il présente des symptômes. Je vous rappelle également l'importance d'informer, sans délai, la direction adjointe de votre enfant advenant un résultat de test positif. Jusqu'à maintenant aucun cas n'a été recensé à notre école, soyez assurés que tous les parents de l'école seront informés si nous avons un cas positif annoncé.

Annie Larouche,  
Directrice de cet établissement

25 SEPTEMBRE  
Journée pédagogique,  
Congé pour les élèves

30 SEPTEMBRE  
Contrôle

12 OCTOBRE  
Congé pour tous

23 OCTOBRE  
Journée pédagogique,  
Congé pour les élèves

Bonne  
lecture !

## MOTIVATION D'ABSENCES

Pour motiver l'absence ou le retard de votre enfant, vous devez composer le poste 1815 ou par courriel à l'adresse suivante :

[absences.polybel@csp.qc.ca](mailto:absences.polybel@csp.qc.ca)

La personne responsable est madame Joanne Geoffrion.

## PORT DU MASQUE

Votre enfant doit obligatoirement arriver à l'école avec son masque personnel. L'école peut en fournir, mais de façon exceptionnelle.

Nous avons besoin de votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant ait son masque avec lui chaque jour. Le masque est obligatoire en tout temps à l'intérieur de l'école. De plus, nous avons demandé aux élèves de porter le masque sur le terrain de l'école puisque nous constatons que la distanciation est difficile à respecter à l'extérieur.

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Voir le courriel à ce sujet acheminé par monsieur Sébastien Raymond, technicien en loisirs le jeudi 24 septembre en fin de journée.

## STATIONNEMENT

Veuillez noter que les stationnements de l'école secondaire Polybel [sont réservés uniquement au personnel détenant une vignette.](#)

Étant donné des incidents passés et récents et par mesure de sécurité pour les élèves à la sortie d'école, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère en face de l'école (rue de Lévis).

### [Rappel pour les élèves ayant des véhicules](#)

Le nombre de places de stationnement étant restreint, les élèves n'ont pas accès aux aires de stationnement de l'école. Ils sont ainsi invités à stationner leur véhicule sur la rue de Lévis aux endroits permis.

**D'ici quelques jours, les policiers pourront émettre des contraventions aux parents qui utiliseront les stationnements de l'école.**

## CAFÉTÉRIA

Cette année, vous devez commander en ligne le repas de votre enfant au lien suivant :

Pour commander en ligne, voici le lien : [Algotom.com](http://algotom.com)

Pour des questions, voici l'adresse courriel : [info@algotom.com](mailto:info@algotom.com)

Vous pouvez consulter le menu sur le site Web de l'école au lien suivant :

<http://polybel.csp.qc.ca/files/2020/08/Copie-de-menu-du-jour-2020-21-POUR-APPORTER-DANS-LES-CLASSES.pdf>

La liste des prix au lien suivant :

<http://polybel.csp.qc.ca/files/2020/08/Copie-de-Prix-2020-2021.pdf>

## CIGARETTES ET VAPOTEUSE

Cette année Polybel compte 5 agents du tabac à l'école. Une amende de 310 \$ sera remise à tous les élèves qui fument ou « vapotent » sur le terrain de l'école ou à l'intérieur de l'école. Le seul endroit où il est permis de fumer ou de « vapoter » est sur le trottoir.

**Rappelez à vos enfants qu'il n'est pas permis de fumer à 9 m d'une porte de l'école. La loi pour les écoles est la suivante :**

Interdiction partout sur le terrain de l'école ou à l'intérieur de l'école pour toutes les personnes présentes à l'école.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 10 septembre dernier.

Nous tenons à remercier chaleureusement madame Isabel Godard qui a siégé au conseil d'établissement au cours des dernières années en tant que présidente et qui a quitté son poste lors de la dernière élection. Madame Godard a fait un travail remarquable autant au conseil d'établissement qu'au comité de parents du centre de services scolaires. Nous vous sommes reconnaissants pour votre implication au sein de notre institution.

Lors de la réunion les personnes suivantes ont été élues :

**Parents élus :** mesdames Annie Cappiello, Alexandra Dobson et Marie-Claude Petit  
messieurs Carl Lampron et Maxime Pellerin

**Parents substitués :** monsieur Francis Beauchemin et madame Véronique Robert

## CONTRÔLE DU 30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre à la 2<sup>e</sup> période, il y aura la prise de présence officielle de tous les élèves inscrits à l'école. Si votre enfant doit s'absenter cette journée là, vous allez recevoir un formulaire à signer pour déclarer l'absence de votre enfant.

## CASIERS

Dès le lundi 28 septembre, nous procéderons à l'attribution des casiers. Cependant, nous demandons aux élèves d'en faire une utilisation restreinte en y déposant le moins d'effets possibles. En cas de fermeture d'école, il sera plus facile de cette façon de rapporter tout le matériel d'un seul coup la journée même.

## TENUE VESTIMENTAIRE

On vous invite à relire le code vestimentaire avec votre enfant afin de vous assurer que ce dernier le respecte. Depuis quelques jours, nous avons observé que la longueur des chandails pour certaines de nos élèves n'était pas réglementaire, ce qui nous oblige à faire plusieurs interventions auprès d'elles.

*L'équipe de l'école secondaire Polybel*

Francine Goudreau,  
Secrétaire de gestion